

# **Rapport sur les chaînes d'approvisionnement 2025**

## **Würth Canada Limitée**

**Loi :** *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*

**Année de production de rapport :** 2

**Exercice :** Du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024

**Signataire autorisé responsable :** Yana Popa, PDG et directrice générale

**TABLE DES MATIÈRES**

Présentation de l'entreprise .....	3
Partie I - Structure, activités et chaînes d'approvisionnement .....	3
Partie II – Politiques et processus de diligence raisonnable.....	5
Partie III – Risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans les activités et les chaînes d'approvisionnement .....	7
Part IV – Mesures pour remédier au travail forcé et au travail des enfants.....	8
Partie V - Mesures prises pour remédier à la perte de revenu de personnes découlant de toute mesure prise pour éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants .....	8
Partie VI - Formation destinée aux employés .....	8
Partie VII - Évaluation de l'efficacité des efforts pour éviter le recours au travail forcé ou au travail des enfants .....	9
Attestation.....	9

## Présentation de l'entreprise

Conformément à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*, SC 2023, c 9 (la « Loi canadienne »), le présent rapport décrit les mesures mises en œuvre par **Würth Canada Limited/Limitée** pour faire face aux risques d'esclavage moderne, y compris, mais sans s'y limiter, le travail forcé et le travail des enfants<sup>1</sup> au sein de nos opérations et de notre chaîne d'approvisionnement.

Chez Würth Canada Ltée, nous défendons activement les droits humains et travaillons à prévenir toute violation des droits humains par le biais des politiques et procédures que nous avons mises en place. Nous nous engageons à établir des environnements de travail sûrs, inclusifs et respectueux partout où nous exerçons nos activités. Nous accordons de l'importance aux droits fondamentaux de nos employés et de tous ceux qui travaillent dans notre chaîne d'approvisionnement, à savoir l'absence d'esclavage et de travail des enfants, l'égalité des chances pour tous, un lieu de travail sûr et sain, et l'absence de discrimination et de harcèlement.

Würth Canada Ltée continue de développer et d'élargir sa compréhension des risques associés à la question complexe de l'esclavage moderne et d'identifier les domaines au sein de ses opérations et de sa chaîne d'approvisionnement plus large qui peuvent être affectés par de tels enjeux. Nous collaborons avec l'ensemble de notre entreprise et de notre chaîne d'approvisionnement pour mettre en œuvre des pratiques appropriées qui atténuent et traitent les risques potentiels.

L'esclavage moderne est totalement inacceptable au sein de notre organisation et de nos chaînes d'approvisionnement. Würth Canada Ltée reconnaît sa responsabilité de faire respecter les droits des personnes travaillant pour son organisation, ainsi que ceux associés aux fournisseurs et aux partenaires commerciaux qui accordent la priorité aux droits humains pour leurs propres employés. Reconnaissant que les questions relatives aux droits humains nécessitent des approches multidimensionnelles, nous considérons qu'il est crucial de s'engager auprès de toutes les parties prenantes pour promouvoir la sensibilisation et renforcer la compréhension.

## Partie I - Structure, activités et chaînes d'approvisionnement

### Notre structure

Würth Canada Limited/Limitée (NE 892019647) est une société canadienne fondée à Montréal, au Québec, en 1971. Elle fait partie du Groupe Würth, l'un des plus grands fournisseurs mondiaux de matériaux d'assemblage, de fixation et de produits chimiques pour plusieurs grandes industries, notamment l'automobile, le camionnage, l'industrie et la construction. Würth Canada appartient entièrement à Würth International, dont le siège social se trouve à Coire, en Suisse. Würth International détient une participation majoritaire dans la plupart des filiales à l'étranger (non allemandes) de Würth. Würth Canada mène ses activités au moyen de divers canaux : interactions en personne, assistance téléphonique, services en ligne et assistance en magasin. Elle emploie plus de 500 personnes et collabore avec divers partenaires et clients, notamment des constructeurs automobiles, des ateliers de carrosserie, des centres de réparation, des concessionnaires, etc.

Le siège social et l'entrepôt de l'Est et du Centre du Canada ont été initialement établis à Mississauga, en Ontario, puis déplacés à Guelph, en Ontario, en 2014. Un deuxième entrepôt, situé à Acheson, près d'Edmonton, en Alberta, sert les clients de l'Ouest du Canada. Würth Canada a ouvert en 2021 son premier

---

<sup>1</sup> Tels que ces termes sont définis à l'article 2 de la loi canadienne.

magasin de retrait, à Vaughan, en Ontario. Il s'agit du premier magasin Würth accessible jour et nuit en Amérique du Nord. Doté d'un système automatisé, il permet aux clients d'entrer et de faire des achats après les heures d'ouverture. En 2024, Würth Canada a ouvert un autre entrepôt à Mississauga, en Ontario, qui accueillera également un magasin de retrait pour nos clients.

Würth Canada répond aux critères d'une « entité » au sens de la loi canadienne, car elle remplit les trois conditions :

1. Elle dispose d'actifs d'au moins 20 millions de dollars;
2. Elle a généré un chiffre d'affaires d'au moins 40 millions de dollars;
3. Elle emploie en moyenne au moins 250 personnes.

### **Nos activités**

Würth Canada Ltée vend et distribue plus de 14 000 produits finis dans les catégories suivantes :

- Abrasifs
- Adhésifs et rubans
- Ancrages
- Ampoules d'auto et lampes de travail
- Nettoyage/entretien et assainissement
- Découpage et perçage
- Matériel électrique
- Équipement et stockage
- Fixations
- Raccords/tuyaux et tubes
- Outils à main
- Lubrifiants et graisses
- Systèmes et solutions ORSY
- Peintures et apprêts
- Outils électriques
- Produits antirouille et dérouillants
- Fournitures de sécurité et de premiers soins
- Scellants et joints toriques
- Réparation auto et composants
- Soudure

Würth Canada Ltée s'approvisionne auprès d'une grande variété de fournisseurs nationaux et internationaux. Nos sites d'exploitation sont les suivants :

- Emplacement de notre siège social et entrepôt :

Würth Canada Limited/Limitée  
345 Hanlon Creek Blvd.  
Guelph, ON N1C 0A1

- Emplacement de notre entrepôt de l'Ouest :

Würth Canada Limited/Limitée  
11330 255 Street  
Acheson, AB T7X 6C9

- Emplacement de notre Magasin de retrait Würth (Ontario seulement) et entrepôt :

Würth Canada Limited/Limitée  
250 Superior Boulevard  
Mississauga, ON L5T 2L2

- Emplacement de notre Magasin de retrait Würth (Ontario seulement) :

Würth Canada Limited/Limitée  
156 Chrislea Road  
Woodbridge, ON L4I 8V1

Würth Canada Ltée est principalement considérée comme un fournisseur de matériaux d'assemblage et de fixation, ainsi qu'un fournisseur pour les secteurs de l'automobile, du camionnage, de l'industrie et de la construction. Würth Canada Ltée a des obligations de déclaration uniquement au Canada.

### **Nos chaînes d'approvisionnement**

Würth Canada Ltée s'approvisionne en produits finis auprès d'une gamme diversifiée de fournisseurs internationaux, principalement situés dans les régions suivantes, sans toutefois s'y limiter :

- En Autriche;
- Au Brésil;
- Au Taipei chinois (Taiwan)
- En Estonie;
- En France;
- En Allemagne;
- En Inde;
- En République populaire de Chine;
- En Suisse;
- En Turquie;
- Au Royaume-Uni;
- Aux États-Unis.

### **Partie II – Politiques et processus de diligence raisonnable**

Würth Canada Ltée a établi des politiques, des codes et des procédures concernant ses obligations de traiter ses employés, ses clients et ses fournisseurs avec le plus haut niveau possible de dignité et de respect, ainsi que ses attentes à l'égard de ses fournisseurs. Ces documents sont les suivants :

- Code de conformité du Groupe Würth
- Politique et procédure du Groupe Würth (PAP)
- Questionnaire d'audit qualité des fournisseurs de l'industrie du Groupe Würth
- Würth Canada Ltée – Manuel des politiques et procédures pour le personnel interne
- Würth Canada Ltée – Manuel des politiques et procédures pour les représentants des ventes
- Würth Canada Ltée – Politique sur les conflits d'intérêts
- Conditions générales d'achat de Würth Canada

De plus, Würth Canada Ltée a mis en place des politiques, procédures et mesures de diligence raisonnable visant spécifiquement à s'attaquer aux enjeux complexes du travail forcé et du travail des enfants. Ces documents sont les suivants :

- Würth Canada Ltée - Politique en matière d'esclavage moderne, de travail forcé et de travail des enfants

Nos pratiques et politiques s'inspirent des normes internationales et des normes les plus élevées de l'industrie, telles que :

- Le projet de loi actuel S-211, *Loi édictant la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement et modifiant le Tarif des douanes* (« la Loi »)
- La Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) des Nations unies
- Les Normes et directives de l'Organisation internationale du travail (OIT)
- La Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CNUFDE)
- La Charte des entreprises pour le développement durable de la CCI
- Les Principes de conduite des affaires pour contrer la corruption de Transparency International

En règle générale, Würth Canada Ltée exige de ses fournisseurs sous contrat qu'ils se conforment au Code de conformité du Groupe Würth, qui prévoit des normes de travail éthiques et équitables dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement, y compris l'interdiction du travail forcé, et exige le respect des lois sur le travail forcé et l'esclavage moderne au moyen du Questionnaire d'audit qualité des fournisseurs de l'industrie du Groupe Würth. Würth Canada Ltée soutient les objectifs de la loi canadienne et prend au sérieux sa responsabilité d'agir avec diligence raisonnable pour éviter d'enfreindre les droits humains et pour traiter les répercussions sur les droits humains là où elles existent.

### **Code de conformité du Groupe Würth**

Würth Canada Ltée adhère au Code de conformité du Groupe Würth, qui définit nos valeurs et nos responsabilités en matière de respect, de sécurité et de santé sur le lieu de travail, ainsi qu'une culture d'inclusion et de diversité. Le Code de conformité met particulièrement l'accent sur l'importance de favoriser un environnement de communication ouvert et honnête, encourageant les employés et les autres parties prenantes à utiliser notre ligne directe de dénonciation SPEAKUP (en ligne à l'adresse <https://www.bkms-system.net/wuerth>) lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes de conformité, d'éthique, de droit ou autre. Notre Code de conformité met également l'accent sur notre engagement à protéger et à promouvoir la dignité humaine et les droits humains afin de guider nos relations avec les employés, les fournisseurs et les autres personnes par l'intermédiaire desquelles nous exerçons nos activités, notamment en luttant contre la traite de personnes.

Le Code de conformité est géré par l'équipe juridique et de conformité du Groupe Würth, en collaboration avec le service de conformité et de ressources humaines de Würth Canada Ltée. Il est examiné chaque année et mis à jour au besoin. Tous les employés peuvent le consulter via la page d'accueil d'ADP, le système d'information des ressources humaines de Würth Canada Ltée.

### **Code de conformité des fournisseurs (Groupe Würth) et obligations contractuelles**

Les relations avec les fournisseurs de Würth Canada Ltée sont guidées par le Code de conformité du Groupe Würth.

Nous avons mis en œuvre des pratiques en incluant des clauses qui interdisent le recours au travail forcé ou au travail des enfants et qui imposent des pénalités ou des sanctions en cas d'infraction. Celles-

ci sont contenues dans notre Politique et procédure du Groupe Würth (PAP) les Conditions générales d'achat de Würth Canada Ltée, et du Questionnaire d'audit qualité des fournisseurs de l'industrie du Groupe Würth. Le Code de conformité définit les attentes minimales et les lignes directrices pour les fournisseurs, et exige que ces derniers se conforment aux lois applicables, y compris celles relatives au travail forcé et au travail des enfants, ainsi qu'à la traite de personnes. Würth Canada Ltée tient un registre de tous ses partenaires contractuels, et nos contrats avec les fournisseurs comportent des dispositions relatives à l'atténuation des risques et à l'application de la loi.

L'industrie du Groupe Würth peut effectuer des audits qualité fournisseurs au nom de Würth Canada Ltée. Le questionnaire d'audit demande si le fournisseur vérifie l'âge des employés au moment de leur embauche. De plus, les audits de conformité réalisés par l'industrie du Groupe Würth pour le compte de Würth Canada Ltée utilisent un autre questionnaire contenant également des questions sur le travail des enfants. Par ailleurs, les fournisseurs de l'industrie du Groupe Würth sont tenus de signer le Code de conformité, lequel stipule que le travail des enfants ou toute forme d'exploitation des enfants ou des jeunes n'est pas toléré. Le Code de conformité signé par les fournisseurs précise également que toutes les formes de travail forcé sont rejetées par l'industrie du Groupe Würth.

Würth Canada Ltée demande à tous ses fournisseurs d'accepter les Conditions générales d'achat de Würth Canada.

Les Conditions générales d'achat de Würth Canada sont gérées par le service des achats de Würth Canada Ltée et sont révisées chaque année et mises à jour si nécessaire.

## **Politiques en matière de droits humains et de traite de personnes**

### **Processus de signalement**

Würth Canada Ltée dispose d'une ligne de dénonciation SPEAKUP (en ligne à l'adresse <https://www.bkms-system.net/wuerth>), qui est le programme de dénonciation du Groupe Würth. Nous prenons au sérieux les allégations de violation de nos politiques ou de toute conduite non conforme ou contraire à l'éthique. La ligne de dénonciation est mise à la disposition des employés, des fournisseurs, des clients et d'autres parties prenantes, dans un format en ligne et multilingue, pour leur permettre de faire un signalement. Les représailles à l'encontre de toute personne, y compris les employés, les fournisseurs, les clients et les autres parties prenantes qui s'expriment de bonne foi, sont strictement interdites, comme spécifié dans notre Code de conformité.

Si nous déterminons qu'un fournisseur ne respecte pas la loi canadienne ou qu'il a recours, directement ou indirectement, au travail forcé ou au travail des enfants, nous l'informerons de la violation et mettrons fin à la relation de travail jusqu'à ce que des mesures correctives soient mises en place. Le fournisseur sera également inscrit sur la « liste des fournisseurs bannis » du Groupe Würth.

En mettant en place ces politiques officielles, en particulier le Code de conformité pour les employés et les fournisseurs, ainsi que nos normes de conformité et de contrôle, Würth Canada Ltée concrétise son engagement en faveur de conditions de travail saines, sûres et respectueuses tout au long de sa chaîne d'approvisionnement. Le travail forcé et le travail des enfants sont contraires aux valeurs fondamentales de Würth Canada Ltée.

### **Nos processus de diligence raisonnable**

Würth Canada Ltée a mis en place plusieurs mesures de diligence raisonnable afin d'assurer plusieurs niveaux de vérification. Dans le cadre de notre approche préventive, tous les employés se voient

attribuer le Code de conformité, et les principaux services internes reçoivent les Politiques et Procédures (PAP) du Groupe Würth. Au moment de l'attribution d'un contrat, les fournisseurs reçoivent nos Conditions générales d'achat, qui définissent les attentes en matière de pratiques commerciales responsables. Les réponses des fournisseurs sont examinées selon des protocoles internes établis, y compris des processus de filtrage lors de la création de compte ainsi que des vérifications régulières et continues. Würth Canada Ltée utilise également un service de surveillance tiers pour appuyer les contrôles périodiques des bases de données. Lorsque nécessaire, des mesures appropriées sont prises en réponse à des préoccupations potentielles, ce qui peut inclure la résiliation du contrat et l'inscription sur la Liste des fournisseurs bloqués du Groupe Würth.

### **Partie III – Risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans les activités et les chaînes d'approvisionnement**

Nous attendons de tous les fournisseurs, quel que soit le contexte culturel, social et économique, qu'ils respectent les droits fondamentaux de toute personne. Cela signifie qu'ils doivent traiter leurs employés avec équité, respect et dignité, et suivre des pratiques qui protègent la santé et la sécurité des personnes qui travaillent pour eux.

Würth Canada Ltée évalue les fournisseurs à haut risque de travail forcé ou de travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement, par le biais de ses « processus de diligence raisonnable » susmentionnés. Würth Canada Ltée n'a eu connaissance d'aucun cas de travail forcé ou de travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement.

### **Part IV – Mesures pour remédier au travail forcé et au travail des enfants**

Würth Canada Ltée n'a eu connaissance d'aucun incident de travail forcé ou de travail des enfants dans le cadre de ses activités ou dans ses chaînes d'approvisionnement au cours de l'exercice écoulé, sous réserve des limites de ses activités d'identification des risques, décrites plus en détail ci-dessus et ci-dessous. En conséquence, Würth Canada Ltée n'a pas eu à prendre de mesures correctives en réponse à des incidents liés au travail forcé ou au travail des enfants.

### **Partie V - Mesures prises pour remédier à la perte de revenu de personnes découlant de toute mesure prise pour éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants**

À la date du présent rapport, Würth Canada Ltée n'a relevé aucune perte de revenus subie par des familles vulnérables découlant de mesures prises pour éliminer le recours au travail forcé et au travail des enfants dans le cadre ses activités ou dans ses chaînes d'approvisionnement.

### **Partie VI - Formation destinée aux employés**

Tous les employés et dirigeants de Würth Canada Ltée, y compris les nouvelles embauches dans le cadre du processus d'intégration dans les 30 jours suivant l'embauche, reçoivent une formation obligatoire comprenant un contenu relatif au travail forcé et au travail des enfants, élaboré à partir du Code de conformité du Groupe Würth par le biais de notre plateforme en ligne Learning Management System (LMS). Le programme de formation comprend quatre cours, d'une durée totale d'environ 2 heures, avec remise d'une attestation de formation.

- Conformité 1 - Principes de base de la conformité (30 minutes)
- Conformité 2 - Prévention de la corruption (30 minutes)
- Conformité 3 - Gestion de l'information (30 minutes)
- Conformité 4 - Concurrence loyale (40 minutes)

## **Partie VII - Évaluation de l'efficacité des efforts pour éviter le recours au travail forcé ou au travail des enfants**

Nous reconnaissons la nécessité de mettre en œuvre des mesures efficaces pour cerner et atténuer le risque de travail forcé ou de travail des enfants dans le cadre de nos activités et dans nos chaînes d'approvisionnement. Nous étudions actuellement la meilleure façon de procéder à ces évaluations.

Nous réexaminerons chaque année notre document de rapport et le mettrons à jour si nécessaire afin de nous assurer qu'il reflète le consensus émergent sur les meilleures pratiques pour s'attaquer à cet enjeu complexe. Nous passerons également en revue chaque année notre questionnaire à l'intention de nos fournisseurs et notre processus afin de nous assurer de sa conformité continue et de mettre en œuvre toutes les améliorations nécessaires pour garantir que nous obtenons et conservons avec précision les informations de nos fournisseurs externes et indirects.

### **Attestation**

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

En signant ci-dessous, je confirme que j'ai le pouvoir d'engager Würth Canada Limited/Limitée.



Yana Popa  
PDG et directrice générale

22 mai, 2025

Date